

Motion de Mmes Odette Saez, Alice Ecuillon et M. André Fischer: «Pour un lieu convivial dans les immeubles de la Ville de Genève».

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal
lors de la séance du 7 octobre 2002)

MOTION

Considérant que:

- souvent, les locataires d'un même immeuble se connaissent à peine;
- les familles monoparentales, dans la plupart des cas, sont logées dans des appartements étroits;
- les aînés et les handicapés sont de plus en plus isolés;
- les adolescents ont peu de locaux pour se réunir;
- le manque de communication et de convivialité va chaque jour en augmentant et qu'il engendre la violence,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à entreprendre les démarches utiles pour que, lors de la rénovation ou de la construction d'un immeuble, un espace commun pour les locataires soit prévu.